Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 059-215903899-20261009-300926D_53-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE MASNIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MASNIERES

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à 18h45, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 23 septembre 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de MASNIERES, sous la présidence de Grégory BOULANGER, Maire.
Effectif légal : 23 - Effectif en exercice : 23 - Effectif présent : 21.
Etaient présents : BOULANGER Grégory – CAPON Christophe - DUBOIS Emeline - DELIGNE Stéphane - JORISSE Jennifer - RENARD Aurélien - MARTINEZ Emilie - MENARD Jean-Jacques - DI GIANANTONIO Sébastien - DUFNER Sylvie - LOR Natacha - RIBOULOT Loetisia - BETRY Laurent - DELCOURT Séverine - RACZ Priscilla - CATHELAIN Morgane - HERMANGE Jonathan - LEMAITRE Antoine - GUITTON Pascal - COUTANT Christelle – BRUYERE Sandrine.
Absents excusés : BERGER Valérie qui donne procuration à COUTANT Christelle - DEVOTTE Sébastien qui donne procuration à BRUYERE Sandrine (sauf pour la délibération n°50/2026 : ne prends pas part au vote en vertu de l'article L2131-11 du CGCT).
CAPON Christophe a été nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°53/2026
AVIS SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN DE LA VACQUERIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VILLERS-PLOUICH

La société Auddicé Environnement a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter le parc éolien de La Vacquerie. Ce projet de parc éolien est composé de 3 éoliennes et d'un poste de livraison situés sur le territoire de la commune de Villers-Plouich, près du hameau de La Vacquerie.

Monsieur le Maire présente les différents documents à l'assemblée.

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnemental, le Conseil Municipal, conformément à l'article R. 181-18 du code de l'environnement, est invité à émettre un avis sur le projet de parc éolien.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :
(21 présents + 2 procurations soit un nombre de suffrages : 23)
0 pour - 23 contre - 0 abstention :
AVIS DEFAVORABLE

Délibération rendue exécutoire après publication 08/10/2026 et transmission en Sous-préfecture le 08/10/2026

Le Secrétaire de séance

Christophe CAPON

Le Maire

Grégory BOULANGER

MAIRIE DE MASNIERES (NORD)